

Compte rendu – Session de travail du mardi 4 mai 2021

Compte rendu de la session de travail tenue par les membres du Conseil de la Ville de Trois-Rivières le 4 mai 2021 en présence des journalistes par visioconférence.

Sont présents les membres suivants : M. François Belisle, Mme Ginette Bellemare, Mme Maryse Bellemare, M. Dany Carpentier, M. Michel Cormier, M. Daniel Cournoyer, M. Claude Ferron, M. Pierre-Luc Fortin, M. Jean Lamarche, Mme Mariannick Mercure, M. Pierre Montreuil, Mme Valérie Renaud-Martin, M. Denis Roy, Mme Sabrina Roy et M. Luc Tremblay.

Examen, suivi (sauf huis clos) et approbation du compte rendu de la session de travail ordinaire du 4 mai 2021

Sujet	<p>Avant de débiter la session de travail, Mme Maryse Bellemare prend la parole pour rendre hommage à Mme Ginette Bellemare qui s'est vu décerner un prix par l'UMQ soulignant ses vingt ans en politique municipale.</p> <p>Aucune modification n'est apportée au compte rendu de la session de travail du 4 mai 2021.</p> <p>M. Dany Carpentier demande une mise à jour du dossier des planches à roulettes. Mme Mariannick Mercure répond qu'aucun engagement n'a encore été pris et qu'elle a demandé un point à la prochaine réunion du Comité sur la mobilité durable et la sécurité routière. M. Ghislain Lachance ajoute que certains ajustements devront être faits en lien avec le lignage des pistes cyclables. Mme Mercure précise qu'une démarche parallèle a été entreprise il y a deux ans avec la refonte du Règlement sur la circulation afin de permettre et d'encadrer l'usage de certains engins de micromobilité sur les parcs linéaires de la Ville. M^e Yolaine Tremblay affirme qu'il s'agit d'une préoccupation importante de la refonte puisque légalement, il y a un certain flou.</p>
Décision : s/o	
Responsable de l'exécution : s/o	
Échéancier / suivi : s/o	
Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure : s/o	
Documents remis, discutés, projetés ou écoutés : s/o	

Analyse des points à l'ordre du jour de la séance publique

Sujet	<p>Des questions sont posées en lien avec les points 1, 4, 7, 13, 28, 37 et 38, 45 et 60.</p> <p>Plus précisément, au point 1, M. Dany Carpentier demande quelles consultations sont prévues en lien avec la refonte. M. Robert Dussault répond que les consultations se tiendront à compter du 14 juin 2021, mais que la façon de faire n'a pas encore été déterminée. Il ajoute que la Direction de l'aménagement et du développement urbain est beaucoup sollicitée par les citoyens qui présentent une demande de permis, ce qui permet de s'assurer de la concordance entre les deux règlements.</p> <p>Au point 4, Mme Maryse Bellemare demande si un feu sonore et un panneau lumineux interdisant le virage à droite seront installés à l'intersection du boulevard Jean-XXIII et de la côte Richelieu. M. Ghislain Lachance répond que ce sera le cas. Lorsqu'un piéton actionnera le feu piéton, un panneau interdisant le virage à droite au feu rouge s'allumera, comme celui situé à l'intersection de la rue des Draveurs et du boulevard du Saint-Maurice.</p> <p>Au point 7, Mme Valérie Renaud-Martin s'interroge sur les tarifs exigibles pour les 17 ans et moins pour certains terrains de tennis. Après une courte discussion, les membres du Conseil conviennent de discuter du sujet à une prochaine réunion du Comité sur la culture, les loisirs et la vie communautaire.</p> <p>Au point 13, M. Pierre-Luc Fortin prend la parole et donne un complément d'information sur l'appui à la phase 2 du projet de Nemaska Lithium.</p> <p>Au point 28, M. Pierre-Luc Fortin demande s'il s'agit d'une location Airbnb. M. Robert Dussault répond que la question a été abordée au Comité consultatif d'urbanisme, et que le propriétaire doit habiter la propriété et louer la deuxième unité pour une durée minimale de 30 jours. M. Fortin demande pourquoi la refonte autorise ce type de location dans cette zone. M. Dussault répond que la propriété est située dans le quartier historique, en plein cœur du centre-ville, et que la typologie du quartier fait que la propriété convient à l'usage de « résidence de tourisme ». M. Fortin demande enfin s'il est possible d'exiger au propriétaire une condition de rénovation du bâtiment. M. Dussault répond que la Corporation de l'industrie touristique du Québec délivre les permis de résidences de tourisme et qu'elle ne le ferait pas en cas de logement insalubre. M. Fortin précise qu'il parle de la rénovation de la façade du bâtiment. M. Dussault répond que le bâtiment a déjà été rénové, avant l'entrée en vigueur du PIIA. Si le propriétaire fait une demande de permis pour des rénovations au cours des prochaines années, il sera assujéti aux conditions du PIIA en vigueur.</p> <p>Aux points 37 et 38, Mme Mariannick Mercure demande pourquoi les noms des nouvelles rues inscrits dans le protocole d'entente sont des noms masculins. Le Comité de toponymie avait proposé un système toponymique autochtone qui ne laisserait pas les femmes de côté alors qu'ici, le ratio de trois toponymes féminins pour un toponyme masculin n'a pas été respecté. Elle souhaite que les noms de rues soient retirés du protocole d'entente et que le Comité de toponymie soit consulté. M^e Yolaine Tremblay répond que les noms de rues seront retirés et que seuls les numéros de lots seront inscrits dans le protocole d'entente. M. Claude Ferron demande si le ratio de trois toponymes féminins pour un toponyme masculin sera formalisé par résolution. M. Pierre-Luc Fortin répond qu'une résolution sur ce sujet sera bientôt adoptée.</p> <p>Au point 45, M. Dany Carpentier demande ce qu'est un refroidisseur de saumure. M. Ghislain Lachance répond que c'est le système de refroidissement choisi pour la mise à niveau du système de refroidissement de l'ancien Colisée.</p> <p>Au point 60, M. Claude Ferron demande si la Direction du génie a un surplus de personnel. M. Ghislain Lachance répond que ce n'est pas le cas, le poste de coordonnatrice – Pavage et structure a été pourvu en raison de mouvements de personnel qui font suite à un départ à la retraite.</p> <p>M^e Yolaine Tremblay revient sur les prochaines élections municipales. Elle affirme que pour la journée de vote par anticipation du dimanche 31 octobre 2021, si elle maintient sa position sur le nombre de bureaux de vote qu'elle devait tenir, elle devra disposer de salles supplémentaires. Il est donc possible que la décision soit de maintenir le vote par anticipation dans une seule salle par district, soit moins de bureaux, mais qu'il se tienne sur deux jours en ajoutant le samedi 30 octobre. Elle consultera ses homologues des autres villes et fera un suivi au cours des prochaines semaines.</p>
Décision : s/o	
Responsable de l'exécution : s/o	

Échéancier / suivi : s/o

Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure : s/o

Documents remis, discutés, projetés ou écoutés : s/o

Points demandés par les élues et les élus municipaux

Sujet	Séances de préparation budgétaire – Diffusion publique – M. Claude Ferron M. Claude Ferron souhaite qu'à des fins de transparence, les discussions budgétaires soient publiques. Il propose de déposer une résolution qui énumérerait la liste des réunions budgétaires qui pourraient être webdiffusées de la grande salle ou de déposer les réunions Teams sur le site Web de la Ville. Un tour de table est effectué, et les membres du Conseil sont divisés sur la question. Certains sont d'accord avec la diffusion de ces discussions alors que d'autres ont des réserves. En effet, certains craignent notamment que des personnes utilisent ces diffusions pour s'en prendre aux autres, que des extraits de ces discussions soient utilisés hors contexte pour critiquer des membres du Conseil, que certains membres du Conseil ou certains fonctionnaires ne se sentent pas libres de s'exprimer ou que les débats sont aseptisés, que la charge de travail occasionnée par la diffusion soit trop lourde pour l'équipe ville déjà à bout de souffle et que la résolution lie le prochain conseil à une décision qu'il n'aura pas prise. Mme France Cinq-Mars explique quant à elle que ce ne sont pas tous les aspects du budget qui peuvent être discutés devant les journalistes ou être webdiffusés. De plus, il faudrait revoir les façons dont les budgets sont livrés et donner beaucoup d'explications aux citoyens pour qu'ils soient en mesure de bien comprendre les enjeux et les décisions difficiles qui doivent être prises. Les membres du Conseil conviennent de faire parvenir leurs suggestions à M. Claude Ferron qui contactera par la suite Mme Cinq-Mars afin de déposer une résolution pour la diffusion des discussions budgétaires à la prochaine séance publique, résolution qui devra recueillir une majorité de voix pour être adoptée.
Décision : s/o	
Responsable de l'exécution : s/o	
Échéancier / suivi : s/o	
Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure : s/o	
Documents remis, discutés, projetés ou écoutés : s/o	

Tour de table des présidentes et présidents des comités et des commissions (sauf huis clos)

Sujet	<p>Les présidentes et présidents des comités et des commissions présentent les points importants et les recommandations émanant de leur comité ou commission devant être approuvées par tous les élus.</p> <p>Comité de toponymie : M. Pierre-Luc Fortin annonce à ses collègues qu'une proposition de nom pour le parc linéaire sera présentée à une prochaine rencontre et que le travail avance bien à l'Allée des Trifluviennes.</p> <p>Comité sur les travaux publics et le génie : Mme Valérie Renaud-Martin présente une recommandation aux membres du Conseil : l'embauche d'une ressource en mobilité durable à la Direction du génie. Cette ressource travaillerait, notamment, à la planification du transport actif. La demande sera présentée à la prochaine réunion de la Commission des services organisationnels. Les membres du Conseil sont d'accord avec la recommandation.</p> <p>Comité sur la culture, les loisirs et la vie communautaire : M. Denis Roy présente les sujets qui ont été abordés à la dernière rencontre du Comité : réinstallation permanente, à l'automne, de l'œuvre de Besner au parc Portuaire, Politique culturelle (60 % du travail a été réalisé), gestion des actifs dans les parcs et petit ajustement concernant la tarification de l'utilisation d'espaces verts à des fins particulières.</p> <p>Comité sur le développement durable et l'environnement : M. Claude Ferron informe les membres du Conseil des sujets abordés lors de la dernière rencontre du Comité : bilan de la première année du fonds Éclore et présentation de trois projets ainsi que Politique environnementale qui sera adoptée en juin ou juillet 2021.</p>
Décision : s/o	
Responsable de l'exécution : s/o	
Échéancier / suivi : s/o	
Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure : s/o	
Documents remis, discutés, projetés ou écoutés : s/o	

Bilans, résultats de sondage et états de situation par les fonctionnaires

Sujet	<p>Cartographie pour déclenchement d'une interdiction d'arrosage</p> <p>M. Jean Mercier présente la cartographie pour le déclenchement d'une interdiction d'arrosage. Il rappelle qu'à la même date l'an passé, un avis d'interdiction avait été émis puisque les réserves d'eau du Service des incendies étaient à la baisse et que la Ville était alors en mode réaction. Son équipe a par la suite commencé à cartographier les différentes étapes du processus pour toutes les directions concernées. La directrice générale et le directeur général adjoint – Proximité déclenchent l'interdiction d'arrosage et le Cabinet du maire valide la démarche, après quoi il informe les membres du Conseil de la situation.</p> <p>États financiers 2020 – Bilan et résultats</p> <p>Mme Nathalie Cournoyer présente le rapport financier consolidé 2020. Le rapport comprend les états financiers consolidés à ceux des organismes du périmètre comptable de la Ville. Il révèle un excédent de fonctionnement de l'exercice de 12,1 millions \$ auquel s'ajoute l'aide financière résiduelle de 9,8 millions \$ reçue du gouvernement provincial pour contrer les impacts de la COVID-19. Cet excédent s'explique par des revenus non prévus de 6,1 millions \$ et des dépenses moindres de 6 millions \$. En ce qui a trait à l'aide financière COVID-19, 2,6 millions \$ ont été utilisés en 2020; le reste de la subvention sera utilisé en 2021 et même 2022. Le rapport financier contient aussi trois annexes : excédents, fonds et réserves financières au 31 décembre 2020, état de la dette à long terme consolidée au 31 décembre 2020 et sommaire de l'information financière consolidée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.</p>
Décision : s/o	
Responsable de l'exécution : s/o	
Échéancier / suivi : s/o	
Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure : s/o	
Documents remis, discutés, projetés ou écoutés : Document PDF « Rapport financier consolidé 2020 ».	